

Quoi de neuf ?

Cette chronique est consacrée aux activités centrales et présente l'actualité de chacune des grandes filières de GMR régies par le PDGMR.

Flash actualité

Agglomération :

Trois visites de sites de disposition et traitement des matières ont été réalisées à l'été et à

l'automne : centre de compostage Mironor, lieu d'enfouissement technique de Complexe Enviro Progressive (BFI), centre de recyclage des matériaux secs Koncas. Voyez les photos sur le [portail Réseau Agglo-GMR](#) (section *Aux quatre coins du globe*).

Montréal adhère au *National Zero Waste Council* [...]

Au Québec :

25^e anniversaire de RECYC-QUÉBEC : Découvrez la [nouvelle vidéo](#) intitulée « Agir autrement depuis 25 ans » et voyez tout le chemin parcouru par la société durant les dernières années.

Renouvellement des contrats de collecte et de transport des matières résiduelles et de l'élimination des ordures ménagères 2015-2020

Suite à l'annonce de la mise en œuvre de la réforme du financement des arrondissements (RFA) et du chantier

« collecte - matières résiduelles » du Service de la performance organisationnelle (SPO), la Division planification et opérations - Gestion des matières résiduelles (DPO-GMR) a débuté, à l'automne 2014, de grands travaux de planification et de concertation pour la réalisation des objectifs suivants en 2015 :

- effectuer une refonte complète du cahier des charges des travaux recherchés par la Ville et l'Agglomération (devis normalisé);

- renouveler 10 contrats de collecte/transport selon les échéances contractuelles pour une durée de 5 ans : Anjou, CDN-NDG, Lachine, LaSalle, Montréal-Nord, Outremont, RDP-PAT, Rosemont-La Petite-Patrie, Saint-Léonard et Ville-Marie;
- renouveler 26 contrats d'élimination (échéance 30 nov. 2015) sur 33 pour le 1^{er} décembre 2015 (13 arrondissements et 13 villes liées);
- implanter graduellement sur 4 ans (2016-2019) la collecte des résidus alimentaires ou mélangés selon deux modes :
 - collecte des résidus alimentaires par la substitution de la 2^e collecte d'ordures ménagères;
 - collecte des résidus alimentaires par addition d'une nouvelle collecte.
- répartir sur 4 à 5 jours semaine les collectes afin de diminuer le nombre de camion requis pour réaliser les travaux et augmenter ainsi la compétition dans le marché;
- généraliser la collecte des résidus résidentiels de construction, de rénovation et de démolition (CRD) et des encombrants valorisables;
- maintenir ou bonifier (ex. : résidus alimentaires et verts) le niveau de service global des collectes;
- accroître la compétitivité sur le marché privé afin d'obtenir de nouveaux soumissionnaires, un plus grand nombre de soumissionnaires et des prix plus compétitifs.

Résultats obtenus

(appels d'offres regroupés)

- Augmentation réelle de la compétitivité entre les entreprises par l'intégration, en un seul appel d'offres, des activités de collecte, de transport et d'élimination d'un nombre significatif d'arrondissements (21 preneurs de cahier des charges, 14 soumissionnaires dont 1 nouveau

en collecte et transport — entreprise française)

Contrats octroyés

Ordures ménagères : 5 contrats

1. Les entreprises Raylobec inc. (338 100 t.) :
2. Baie d'Urfé, Beaconsfield, Dollard-des-Ormeaux, Dorval/L'Île-Dorval *, Île Bizard-Sainte-Geneviève, Kirkland, Pierrefonds-Roxboro, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue et Senneville
3. RCI Environnement, div. de WM Québec inc. (Laval) (120 108 t.) : Côte Saint-Luc, Hampstead et Lachine
4. Services Matrec inc. (238 700 t.) : CDN-NDG (régie) *, Le Sud-Ouest * Montréal-Ouest *, et Verdun
5. Complexe Enviro Progressive Itée (116 583 t.) : Montréal-Est *, Mont-Royal *, Outremont * et RDP-PAT (régie) *
6. Recyclage Notre-Dame inc. (417 500 t.) : CDN-NDG (privé) *, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve * et Saint-Léonard

Collecte et transport de matières résiduelles : 8 contrats

1. Camille Fontaine et Fils inc. : Outremont *
2. Polyurbaine (Derichebourg) : CDN-NDG *, Rosemont-La Petite-Patrie *
3. Enlèvement de déchets Bergeron inc. : Lachine, LaSalle, Montréal-Nord (recyclage), Saint-Léonard
4. Col Sel Transit inc. : Rosemont-La Petite-Patrie * (recyclage)

Collecte, transport et élimination de matières résiduelles : 5 contrats

1. Entreprise Sanitaire F.A. Itée : Anjou *, Montréal-Nord, RDP-PAT (portion privée) *
2. JR Services Sanitaires : Ville-Marie (contrats 1 et 2)

* *Changement d'entreprise*

Portrait des coûts globaux pour les services de gestion des matières résiduelles

	Ville de Montréal (collecte et transport)	Agglomération de Montréal (élimination)	Globalement
2015	19 451 826 \$	18 895 508 \$	38 347 334 \$
2016	21 261 317 \$	13 920 903 \$	35 182 220 \$
Variation	1 809 491 \$ 9,3 %	-4 974 605 \$ -26,3 %	-3 165 114 \$ -8,3 %

- Économie globale récurrente de 3,2 M\$
- Une harmonisation, une qualité et une quantité de services accrues de façon significative et à moindre coût

Prochaines étapes

- Ajout de contrats collecte et transport des résidus alimentaires ou des résidus mélangés (1^{er} mai 2016) : Île-Bizard—Sainte-Geneviève, Le Sud-Ouest, Pierrefonds-Roxboro et Verdun
- Refonte globale des règlements d'arrondissement en un Règlement sur la collecte et le transport des matières résiduelles de la Ville de Montréal (février-mars 2016)
- Suivi de l'implantation (rencontres de démarrage et de suivi)

La DPO-GMR tient à remercier grandement tous les collègues des arrondissements et des villes liées qui ont participé de près et de loin à l'atteinte des objectifs et des résultats.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Luc Robinson, agent de recherche, au 514 868-4079 ou à luc.robinson@ville.montreal.qc.ca.



Un document de référence pour la gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal



La Division de la gestion des matières résiduelles (DGMR) a publié au mois de septembre le *Portrait 2014 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal*. Ce document présente les résultats de l'année 2014 ainsi que l'évolution des activités au cours des cinq dernières années (de 2010 à 2014).

Ce portrait fait état des quantités récupérées et éliminées par les services municipaux et fournit une estimation de la quantité de matières générées en amont par les citoyens et certaines entreprises (contenants consignés, compostage domestique, herbicyclage, feuillicyclage et réemploi). Il tient compte également du potentiel valorisable, soit la proportion de matières résiduelles qu'il est possible de récupérer par rapport à la quantité totale de matières générées.

Les résultats présentés dans ce document sont transmis à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) qui s'assure que l'agglomération se conforme aux objectifs de récupération fixés par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* et le Plan d'action 2011-2015. Les résultats ont été compilés par services offerts à la population et par programme pour l'ensemble de l'agglomération. Ils ont aussi été présentés pour chaque administration locale sous forme de tableaux synthèses.

Grâce à ce document, les autorités locales peuvent ainsi utiliser des données comparables d'une année à l'autre, afin d'effectuer le suivi de la gestion des matières résiduelles.

Voici quelques faits saillants.

Génération

- Diminution de 6,3 % des matières totales générées (récupérées et éliminées) par rapport à 2010

Récupération

- Collecte de 169 179 tonnes de matières recyclables, une augmentation de 6,4 % par rapport à 2010
- Collecte de 50 768 tonnes de matières organiques, une augmentation de 21,2 % par rapport à 2010
- Plus de 141 000 logements dans 9 arrondissements et 9 villes liées ont accès aux collectes de résidus alimentaires et de résidus mélangés (résidus verts et alimentaires)

Élimination

- Diminution de 12 % des ordures ménagères éliminées par rapport à 2010

Écocentres

- Plus de 264 000 visites.
- Valorisation de 64 % des 87 260 tonnes de matières résiduelles déposées dans les sept écocentres de l'agglomération

Pour ceux et celles qui désirent en savoir davantage, le document est accessible sur le portail en ligne [Réseau Agglo-GMR](#) (section *Boîte à outils*, onglet *Agglomération*), ou vous pouvez communiquer avec Sylvie Mayer, conseillère, au 514 872-5287 ou à smayer@ville.montreal.qc.ca.

Forum 2015 sur le Plan directeur de gestion des matières résiduelles : un autre franc succès !

La 7^e édition du [Forum annuel](#) sur le Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal (PDGMR), qui s'est déroulé le 28 septembre dernier, au Planétarium Rio Tinto Alcan, a connu un vif succès encore cette année. Plus de 94 personnes y ont participé.

Rendez-vous incontournable des employés municipaux qui travaillent dans le secteur de la gestion des matières résiduelles, cet événement permet d'échanger, d'apprendre et de réfléchir autour des enjeux et des défis propres à cette sphère d'activités. Le tout dans une ambiance conviviale et idéale pour faire connaissance ou renouer et réseauter avec les collègues des arrondissements et des villes liées ainsi que les divers partenaires invités.

Le Forum a également été l'occasion de souligner et de célébrer la fin du premier plan directeur 2010-2014 de l'agglomération et de marquer la transition vers le second plan (2016-2020). Ce dernier sera adopté à la suite de l'acceptation du projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Montréal (PMGMR), qui devrait se concrétiser avant l'été prochain.



La Division de la gestion des matières résiduelles (DGMR) de la Ville de Montréal remercie tous les participants qui ont assisté et contribué au succès de cette merveilleuse journée. À l'an prochain !

Un événement « vert »

La DGMR a souhaité mettre en oeuvre des pratiques de gestion responsables dans le cadre de cet événement en faisant la promotion de la réduction des déchets et des émissions de gaz à effet de serre (GES). À cet effet, les participants étaient encouragés à bien trier leurs matières résiduelles sur le site (80 g. de déchets générés !) et à se déplacer en utilisant un moyen de transport alternatif à la voiture afin de réduire notre empreinte écologique.

Fermeture de l'écocentre Eadie

L'écocentre Eadie a officiellement fermé ses portes le 15 novembre dernier en raison de la réfection de l'échangeur Turcot.

Cet écocentre, qui a ouvert ses portes en septembre 2000 dans l'arrondissement du Sud-Ouest, recevait près de 40 000 visites de citoyens annuellement.



En 2014, 15 480 tonnes de matières diverses ont été apportées par les usagers. La relocalisation de l'écocentre Eadie est prévue, mais la date et l'emplacement demeure à déterminer. En attendant, les citoyens sont invités à utiliser l'écocentre LaSalle situé à 4km ainsi que les autres écocentres du réseau. En 2016, mentionnons qu'un nouvel écocentre dans l'arrondissement Saint-Laurent verra le jour.

Lors des travaux de fermeture, un gros effort a été consacré à réemployer et recycler tout le matériel et l'équipement qui pouvaient l'être (ex. : abri pour les RDD (Kirkland), balance, barrières, clôtures et cabanon (Le Sud-Ouest), panneaux de signalisation, outils).

Bien consommer et bien gérer ses matières résiduelles pendant le temps des Fêtes



Le temps des Fêtes est bien souvent synonyme de consommation.

Avec les cadeaux, les réceptions et les sorties qui se multiplient durant cette période, il est plus pertinent que jamais de se questionner sur nos habitudes de consommation et de gestion des matières. Voici quelques gestes simples pour un Noël écoresponsable :

- favoriser l'achat local, n'acheter que le nécessaire et éviter les produits à usage unique;
 - favoriser les cadeaux durables, réutilisables, fabriqués à partir de matières recyclées, certifiés équitables ou biologiques;
 - opter pour un sapin naturel¹ et offrez-lui une deuxième vie lors de la collecte municipale des arbres de Noël;
 - utiliser de la vraie vaisselle plutôt que de la vaisselle à utilisation unique;
 - réutiliser le contenu de votre bac de recyclage pour emballer vos cadeaux;
 - fabriquer vos décorations en réutilisant divers objets et matériaux;
 - réduire le gaspillage alimentaire²;
 - réutiliser, recycler ou composter les matières générées lors de vos événements;
 - favoriser les ampoules de Noël à DEL³ et le recours aux minuteriers.
1. À moins de conserver un sapin artificiel pendant une vingtaine d'années, le sapin naturel est une option plus écologique.
 2. À Noël, le gaspillage alimentaire augmente de 80 %.
 3. Les ampoules à DEL consomment environ 90 % moins d'énergie et durent sept fois plus longtemps que les ampoules ordinaires.